

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 04 décembre 2024

DEL20241204_125

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des fêtes polyvalente à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 28 novembre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S)

Conseillers en exercice : 32

Présents : 19

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Ludovic WISZNIIEWSKI ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE ;

PERS-JUSSY : Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, André PUGIN, Lucas PUGIN, Isabelle SAGE,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS,

Pouvoir : 2

Absents excusés avec procuration : Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET,

Absents excusés : Anne-Marie LALLIARD, Nadège SAPORITO, Dominique BRAND, Patricia DÉAGE,

Absents : Laurent CHIORINO, David DE VITO, Valérie VACHOUX, Sophie BIOLLUZ, Didier EISACK, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI

Secrétaire de séance : Michel BRANTUS

DEL20241204_125 - Désignation d'un Secrétaire de séance et approbation du Procès-Verbal (PV) de la séance du Conseil du 06 novembre 2024

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

ANNEXE 1

Monsieur le Président désigne un Secrétaire de séance.

Il soumet ensuite pour approbation des membres du Conseil communautaire, le PV de la dernière séance, en date du 06 novembre 2024.

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le PV tel que présenté et joint en annexe de la présente note de synthèse ;
- **APPROUVE** la tenue de la prochaine séance du Conseil communautaire, le mercredi 19 février 2025, en salle des mariages de NANGY à 19 heures.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Michel BRANTUS

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 12/12/2024
Publié, le 12/12/2024

PAGE ANNULÉE

